

COMPRENDRE LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF LCB-FT ET METTRE EN OEUVRE

Horaires :

9H-12H30 et 14H-17H30

Comment nous contacter ?

communication@eliza-formation.fr

01 42 97 91 70

Tarif dégressif en fonction du nombre de participants d'une même société.

Les frais couvrent : la journée de formation, la documentation, le déjeuner et pauses café

Lieu :

52 rue de la Victoire 75009 Paris

Metro : Trinité/Chaussée d'Antin/Opéra

A qui s'adresse cette formation ?

Aux collaborateurs des entreprises d'assurances

Qui anime cette formation ?

Laurent Guérel, directeur de mission chez Forsides. Il a plus de 15 ans d'expérience sur les thématiques de la conception de produit et de mise en place des dispositifs en lien avec la conformité (LCB-FT, Devoir de Conseil). Laurent a défini et déployé à la fois les processus et les outils nécessaires.

Comment ?

Connaissances des textes et du contexte, cas pratiques

Qui sommes-nous ?

Eliza est une société de formation professionnelle spécialisée dans la formation des collaborateurs des entités du domaine de l'Assurance et de la Finance. Elle est la filiale de formation du Groupe Forsides
Eliza est référencée DataDock.

Objectif

Le dispositif français de LCB-FT a été renforcé le 18 avril dernier suite à la parution du décret n° 2018-284. Notre objectif est de vous aider à comprendre les nouvelles obligations vous permettant de renforcer votre dispositif de façon efficace avec les meilleures pratiques, et de le concevoir à des fins d'audit.

Programme

Quels sont les principes et les risques encourus en LCB-FT

- Le blanchiment de l'argent
- Le financement du terrorisme
- Le gel des avoirs et les mesures restrictives
- Les liens entre la lutte contre la fraude et la LCB
- Les risques encourus : pénal, administratif et de réputation

Appréhender le cadre légal et réglementaire

- La réglementation française en vigueur
- Les principes d'application sectoriels de l'ACPR
- La réglementation européenne
- La déclaration de soupçon

Les éléments du dispositif de lutte

- Les piliers de la LCB-FT
- Les missions et responsabilités
- La procédure "chapeau" de LCB-FT
- La structuration et le pilotage de la filière LCB-FT

Cas pratique - Élaborer ou améliorer la classification des risques (Vie, Iard...)

- L'obligation réglementaire
- Méthodologie
- Illustration

Comment définir et mettre en place les mesures de vigilances

- La connaissance des clients (KYC – Know Your Customer)
- Vigilance allégée, vigilance standard et vigilance renforcée
- Vigilance complémentaire
- Zoom sur les PPE et les examens renforcés

Quelles sont les autres obligations ?

- Tierce introduction
- Echange d'information
- Exigences de conservation des documents

L'apport des outils

- Panorama des solutions du marché
- Les outils de filtrage – Outils de profilage et les Apport de « l'analytics »

Le contrôle du dispositif

- Intégrer la LCB-FT dans le contrôle permanent
- Le cycle vertueux « processus – risques – contrôles »
- Reporting interne et externe
- Liens avec le contrôle périodique

Les contrôles de l'ACPR

- Panorama des sanctions en France et à l'étranger
- Le contrôle sur pièce : QLB... et contrôle sur place
- Les principaux constats de l'ACPR
- Mettre en place des bonnes pratiques

